

Rencontres Animation Formation au cœur des préoccupations

Pour leur quatrième édition, les Rencontres Animation Formation (RAF) d'Angoulême, qui se sont déroulées les 15 et 16 novembre dernier, ont confirmé leur statut de plate-forme d'échange entre écoles et professionnels. Face à de potentielles remises en cause du dispositif existant, un tel événement prend un écho particulier.



© Ph. Métifet / Pôle Image Magelis

Enseignants, directeurs pédagogiques, partenaires sociaux ou encore éditeurs de logiciels, tous ont répondu présents aux 4^e Rencontres Animation Formation. On déplorera cependant la faible représentation des studios et producteurs.

Depuis 2009, les RAF ont prouvé le bien-fondé de leur existence. Il est vrai que l'animation « à la française » connaît cette année une embellie qui attire toutes les attentions. Mais embellie ne signifie aucunement garantie de pérennité. Et ce, d'autant que le spectre d'une remise en cause de l'accord SPFA-France Télévisions d'une part, et de la renégociation du régime d'indemnisation chômage des intermittents d'autre part, sans oublier l'attitude de la Commission européenne sur les crédits d'impôt, laissent augurer une année 2013 complexe...

Un marché qui fait (encore) recette

Avec 355 heures de programmes en 2011, la production augmente de 10,9 % pour un devis total de 210,6 M€ (+19 % par rapport à 2010). Le coût horaire de l'animation augmente de 7,3 % à 593 K€ en 2011, contre 552,7 K€ en 2010. Pour rappel, il est de 980 K€ pour la fiction, 146 K€ pour le documentaire.

Sur l'architecture du financement, l'étude mise en place par le CNC et

le SPFA pointe une « réduction importante des apports étrangers, avec -22,4 % entre 2002 et 2011, compensée par la part des diffuseurs français ».

Le principal financeur demeure la chaîne France 3 avec 82 heures produites, mais il convient de noter le bon chiffre de TF1 : 78 heures (comme premier diffuseur), soit son plus haut niveau depuis 1998 pour un montant de 13,2 M€. À l'inverse, M6 dégringole avec 2,2 M€ (-54,3 %), mais le diffuseur privé n'a jamais fait montre d'un fort investissement dans le secteur.

En 2011, France Télévisions participe à la production de 171 heures d'animation, dont 165 en tant que premier diffuseur (+34,3 %). Son apport total est en croissance de 33,5 % à 28,6 M€. Ainsi que le précise Stéphane Le Bars, délégué général du SPFA, « cela confirme l'importance de la place du service public dans l'écosystème ; il apparaît donc crucial que l'accord entre le SPFA et France Télévisions soit reconduit ». Or, à ce jour, aucune négociation n'a été « réellement » engagée, ce qui laisse planer un doute sur la pérennité du dispositif. « À cette préoccupation, précise Stéphane Le Bars, il convient également d'ajouter les mauvais chiffres de TF1 et de M6 en termes de résultats financiers sur 2012 : le secteur sera directement impacté l'année prochaine avec le risque d'un recul des investissements de la part des chaînes privées ».

L'animation demeure le premier genre de programmes à l'exportation, avec +14,1 % par rapport à 2010. Partenaire historique, l'Allemagne poursuit une forte politique d'acquisition et, plus largement, l'Europe de l'Ouest s'affirme comme zone géographique privilégiée pour l'export (60,5 % de l'ensemble), même si l'Espagne mais aussi l'Italie s'avèrent « en panne ».



© Ph. Métifet / Pôle Image Magelis

Avec près de 180 inscrits, les RAF 2013 confirment le bien-fondé d'une manifestation dédiée à la formation dans le secteur de l'animation.

À noter : le bond en avant (+67,9 %) de la part Asie/Océanie, bien que, en quantité, cela demeure faible. A contrario, le marché nord-américain accuse un recul de 30 %.

Préproduction : la difficile place du storyboarder

Sous le titre faussement provocateur de « À quoi sert la préproduction ? », la table ronde initiée par René Broca a eu le mérite de remettre sur la table une étape souvent constituée au coup par coup, sans réelle communication entre les actants de ce qui sera bel et bien les piliers de la production à venir... Pour Marie-Pierre Journet (Moonscoop), la préproduction est la phase entre le développement et la fabrication. On entend donc l'écriture, le design, le storyboard et l'animation, les voix témoins ou définitives ainsi que la fameuse *break-down list*. Certes, mais l'alchimie est-elle de mise ? Claire Paoletti, scénariste, émet l'idée – le vœu pieux ? – de mettre en place « une réelle dynamique entre les scénaristes, le directeur d'écriture, le réalisateur, le storyboarder, les chaînes, voire le coproducteur. Cela s'avère souvent, hélas, difficile à mettre en place ». Et ce qui achoppe tient essentiellement à cette relation entre scénario et storyboard, du moins entre leurs créateurs.

Si Patrick Schwerdtle, storyboarder, évoque tout en nuance, « la difficile relation », Christophe Malcombe, « 26 ans d'expertise », parle contraintes : de temps, d'inadéquation entre les attentes et la réalité et « des design packs qui se réduisent de plus en plus ». Le board serait-il victime de l'animation, jugée plus pertinente comme document de validation pour le producteur et le diffuseur ? Pour Stéphane Berry (Marathon Média), « la multiplication des cibles d'audience tend à rendre le storyboard de plus en plus complexe à mettre en place et à nuire à son efficacité ».

Et quand Lionel Fages (Cube) évoque « son abandon » sur la saison 2 de *Kaeloo* au profit d'un collectif travaillant directement sur l'animation, pour des raisons d'efficacité, ce sont bel et bien les frontières d'un métier qui bougent. Comment, dans ce cas, penser une formation adap-



© Ph. Métyfet / Pôle Image Magelis

La table ronde sur la préproduction a remis en lumière le storyboarder et la complexité de sa place dans la chaîne de fabrication.

tée... qui n'existe pas à proprement parler ?

Stéphane Berry estime que le storyboarder doit être « avant tout un narrateur polyvalent. Il y a plusieurs façons de créer un storyboard et autant de parcours professionnels. Ce qui prime, c'est la dramaturgie ! »

René Broca, en guise de conclusion (provisoire), avance l'idée de « layout comme logique de formation », même si cette étape est généralement intégrée dans la phase de production...

Mocap et son : parlons formation !

Sur la Mocap, quelques initiatives ont été avancées en terme de formation. Ainsi, ArtFX à Montpellier avait mis en place des sessions mais, énonce Gilbert Kiner, son directeur, « aucun des élèves formés n'a eu d'emploi dans ce secteur qui offre encore peu de débouchés ».

À Paris, les Gobelins proposent une approche logicielle avec MotionBuilder (sur 70 heures) mais le « soft » n'est que la partie immergée du métier. ATI est également « venue » à la Mocap, mais sous un angle de recherches ; ce qui peut constituer un vecteur d'emploi, certes éloigné de l'animation, mais porteur.

C'est donc du côté de l'école Georges Méliès que l'initiative est la plus notable : en partenariat avec SolidAnim, les étudiants se voient proposer une formation de deux jours pour la partie théorique, suivis de deux autres mois en spécialisation sur un plateau.

Ainsi que le fait remarquer Bruno Seznec, de Piste Rouge, l'une des quatre sociétés spécialisées dans le son sur Angoulême, « le budget d'une bande-son avoisine les 3 % du budget global, alors que cela représente 50 % du spectacle ! »

On l'aura compris, le son est souvent le parent pauvre de la production.

Preuve à l'appui, avec un extrait de *Zarafa*, l'ingénieur du son a démontré l'importance de la prise en compte du son dans la dramaturgie. Une évidence dans les centres de formation à l'animation ? Pas tant que cela, même si la situation a considérablement évolué depuis quelques années.

« À Supinfocom Arles, en cinq ans, nous avons mis en place des cours de scénographie sonore et avons investi 90 000 € pour que les étudiants réalisent aussi leur bande-son », affirme Julien Deparis, directeur pédagogique.

Ouverture du dialogue avec les éditeurs

Étonnant de voir que, d'un revendeur à un autre, d'un client à un autre, le coût d'une licence logiciel varie... C'est en tout cas ce qu'il fallait comprendre de la table ronde – éclairante – consacrée au poids des logiciels dans les structures de coûts des écoles et des studios. L'idée, résumée par Gilbert Kiner, est des plus triviales : « chaque année, nous, écoles de cinéma d'animation, formons 500 nouveaux professionnels qui seront bientôt sur le marché et utilisateurs de logiciels ». Comprenez : « Écoutez-nous ! »

L'idée, concrétisée par une commission dédiée au sein du RECA (lire encadré) n'est pas de faire du lobbying, mais bien d'instaurer un dialogue portant, certes, sur l'aspect financier mais, bien au-delà, sous un angle prospectif. Connaître les évolutions des logiciels, mettre en place des formations de formateurs pour, ainsi, adapter les cursus et, de fait, proposer aux étudiants des formations aux outils de... demain ? Et le moins qu'on puisse dire, c'est qu'aussi bien les représentants d'Autodesk que de ToonBoom, seuls éditeurs ayant fait le déplacement, ont bien entendu. « Nous sommes satisfaits des réponses apportées », estime René Broca, délégué général du RECA. Dans les prochaines semaines, nous mettrons en place un calendrier de réunions afin d'optimiser sur tous les points abordés la relation entre professionnels, centres de formation et éditeurs de logiciels ». Derrière les enjeux de formation mis ici en lumière, c'est bien la viabilité de tout un secteur économique et artistique qui est débattu. Nul doute que les RAF 2013 seront passionnantes !

François Chevallier

RECA : un an, un bilan et 21 membres

Après son officialisation aux RAF 2011, le Réseau des écoles de cinéma d'animation (RECA) rendait compte d'un premier bilan au travers de chantiers, pour certains lancés et d'autres finalisés. Ainsi, le RECA propose sur son site www.reca-animation.com un moteur comparatif de formations pour une meilleure appréhension des différents métiers du secteur. Si, jusqu'alors, 15 écoles étaient membres du réseau, elles sont désormais au nombre de 21 : École Estienne, L'Atelier (Aniane), ESRA 3D Paris, ESIA 3D Bellecour, L'IDEM (L'Institut de développement et d'enseignement multimédia – Le Soler) et ESMA Montpellier. Un autre dossier, celui de l'ECV Aquitaine, sera à l'étude dans les prochaines semaines.